

FORMATION VILLES AMIES DES AÎNÉS

CONTENU

INFORMATIONS PRATIQUES

❖ DURÉE DE LA FORMATION

Une journée / 6 heures

❖ PUBLIC

Cadres territoriaux, chargés de mission et élus des collectivités : des secteurs urbanisme, logement, transport, culture, communication, développement durable, action sociale, santé et autonomie, des CCAS et CIAS, DGS des communes et des intercommunalités.

❖ PRÉ-REQUIS

Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale.

❖ OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et objectifs de la démarche VADA

Connaître les différentes étapes de sa mise en œuvre

Repérer les leviers de réussite pour une meilleure adaptation du territoire au vieillissement

Réfléchir aux premières étapes de mise en œuvre de la démarche dans son territoire

❖ MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES

ET D'ENCADREMENT

Exposés théoriques

Travail en atelier

Échanges et débats

- Histoire et objectifs de la démarche VADA
- Enjeux principaux :
 - La mise en œuvre d'une dynamique partenariale et participative
 - La lutte contre l'âgisme
 - Le sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire
- Les étapes détaillées de la démarche VADA
 - Portrait du territoire
 - Audit urbain
 - Plan d'action
 - Évaluation
- Les huit thématiques du programme
- La gouvernance du projet
- Rôle des techniciens dans la démarche Villes Amies des Aînés, pilotage et coordination
- Interactions entre les services et les différents acteurs de la démarche

**Le jeudi 20 septembre 2018
à Saint-Quentin**

9h00 - 16h00

Lieu

Théâtre Jean Vilar
Place de l'Hôtel de Ville
02100 saint Quentin

Renseignements & inscriptions

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
contact@rfvaa.com
03.45.18.23.20

Tarif adhérent : 100€/personne

Tarif non-adhérent : 150€/personne

Repas et pauses inclus



(Un bulletin par personne)

A retourner par mail ou par courrier au plus tard 12 septembre 2018 (contact@rfvaa.com)

Renseignements : 03.45.18.23.20

Toute inscription annulée à partir du 12 septembre donnera lieu à une facturation du montant total de la journée

NOM / Prénom :

Collectivité / Structure :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Adresse de facturation :

E-mail et numéro de téléphone de la personne chargée du suivi administratif / financier de l'inscription :

❖ **COÛT DE L'INSCRIPTION**

Adhérents au RFVAA: 100€

Non adhérents : 150€

❖ **RÈGLEMENT**

Je règle par chèque à l'ordre du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

(À adresser à l'adresse suivante : Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés – Mairie de Dijon – CS 73310 – 21033 Dijon CEDEX) et je désire recevoir une facture.

Je règle par mandat administratif à la réception de la facture

Il est indispensable d'indiquer la référence qui figurera sur la facture. Le bon de commande signé doit être retourné avant le 12 septembre 2018.

Je règle par virement bancaire

Domiciliation : Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté

BIC : CEPAFRPP213

Identification du compte pour une utilisation nationale : 12135 00300 0800130197 60

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN) : FR 76 1213 5003

0008 0013 0194 760

Intitulé du compte : Réseau Francophone Villes Amies des Aînés Mairie de Dijon -

CS73310 - 21033 Dijon CEDEX

